



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 8 février 2018 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS

Dominique DORD  
Renaud BERETTI  
Corinne CASANOVA

Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER  
Départ après la 6<sup>ème</sup> délibération

LA BIOLLE  
LE BOURGET DU LAC  
BRISON SAINT INNOCENT  
CHINDRIEUX  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
LE MONTCEL  
MOTZ  
MOUXY  
ONTEX  
PUGNY-CHATENOD  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES EN CHAUTAGNE  
TRESSERVE  
TREVIGNIN  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Blandine BELLANCA  
Marie-Pierre FRANCOIS  
Jean-Claude CROZE  
Marie-Claire BARBIER  
Bernard MARIN  
Claude GIROUD  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Olivier BERTHET  
Gabrielle KOEHREN  
Jacques CURTILLET  
Jean-Guy MASSONNAT  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEVEDER  
Denise de MARCH  
Jean-Claude LOISEAU  
Gérard GONTHIER  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Marc DRIVET  
Pouvoir de Nicola FALCETTA  
Pouvoir d'Olivier ROGNARD

Pouvoir de M. SAVIOZ-FOUILLET

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 6<sup>ème</sup> délibération

**Absents excusés :**

CHANAZ

Yves HUSSON

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE  
Jean-François BRAISSAND  
Danièle BEAUX-SPEYSER  
Guillaume GIRERD  
Laurent LAVAISSIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Martine REVOL  
Benjamin DROMARD  
Véronique MERMOUD  
Sophie CASSARO  
Daniel CAILLE  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs  
Entrelacs  
Drumettaz-Clarafond  
ITEM Etudes et Conseil  
Directeur général adjoint  
Directeur des services à la population  
Directeur du pôle Eau  
Directrice de cabinet  
Responsable Déplacements  
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat  
Responsable Tourisme  
Responsable Voirie – Commune d'Aix-les-Bains  
Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1<sup>er</sup> février 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 207 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 29 votants).



## DÉLIBÉRATION

N° : 7      Année : 2018  
Exécutoire le : 16 FEV. 2018  
Affichée le : 16 FEV. 2018  
Visée le : 16 FEV. 2018

*MARCHES PUBLICS*  
**Accord cadre n°2017-59**  
**Nettoyage des sites naturels et touristiques de Grand Lac - Attribution**

Monsieur le Président rappelle que l'accord cadre porte sur le nettoyage des sites naturels et touristiques de Grand Lac.

Il a été lancé le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Il est décomposé en 2 lots désignés ci-après :

- Lot 1 : Base de loisirs des Mottets et bords du lac du Bourget.
- Lot 2 : Belvédère de la Chambotte et belvédère du Revard.

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire de service à bons de commande sans minimum ni maximum. Cet accord cadre est passé pour un an à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018, renouvelable 3 fois par reconduction tacite. Il est précisé que les prestations sur le site du Revard ainsi que les prestations des Bords du lac ne débiteront que le 1<sup>er</sup> mars 2019 (un précédent marché relatif à ces sites se termine à cette date)

Au vu des critères d'attribution (60% prix et 40% valeur technique), la Commission d'Appel d'Offres réunie le mardi 30 janvier 2018 propose de retenir l'entreprise suivante :

- Lot 1 : STEAM Multiservices (Annecy). Montant estimatif annuel : 78 149,64 € HT

Le lot n°2 n'a pas été attribué dans l'attente d'informations complémentaires.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Il est précisé que les crédits sont inscrits au budget (Mottets : 3205 / 6117 ; Bords du lac : 3205 / 6117 ; Plages Lido / Séselets : 271)

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché présenté avec les entreprises indiquées ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 8 février 2018

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Accord cadre n.2017-59 - Nettoyage des sites naturels et touristiques de Grand Lac - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 16/02/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 16/02/2018

---

**Numéro de l'acte :** d2242 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20180208-d2242-DE

---

**Date de décision :** 08/02/2018

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

- 1. Commande Publique
  - 1.1. Marchés publics
    - 1.1.1. Délibérations
      - 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)